



Confrérie Des Mange-Tripes D'Als



Compte rendu de l'Assemblée générale du 17 03 2010

Notre présidente ouvre la réunion à 19 h 15 remercie tous les présents et passe la parole à notre grand maître, Jacques BOISSIN.

1 – Notre grand maître nous rappelle les origines de notre association. La réflexion qui nous a amené les couleurs des tenues des chevaliers ainsi que l'explication sur la symbolique de notre fanion. Les origines de notre recette ainsi que les principales phases du développement de notre association.

2 – La présidente nous détaille avec soin les activités de l'association pour l'année 2009 aussi bien pour les repas organisés par la confrérie que pour les déplacements faits chez les confréries voisines du Languedoc Roussillon ainsi que les déplacements sur d'autres régions, voir sur des pays étrangers.

Lecture faite, le rapport est approuvé à l'unanimité des présents.

3 – la présidente passe la parole à notre trésorier qui nous détaille la situation de la trésorerie de l'association au 31 décembre 2009. Il nous rappelle également les situations des années antérieures. Spontanément, son rapport est approuvé à l'unanimité des présents et souligné par une salve d'applaudissements spontanés.

4 – la présidente après avoir évoqué l'élection précédente, présente à l'assemblée la démission du bureau.

5 – la présidente propose à l'assemblée générale la candidature des mêmes personnes aux mêmes postes, à savoir :

Mme Denise COCQUERY – poste Présidente
M Francis LAGANIER – Poste Trésorier
M Lori TOSI – poste Secrétaire

Aucune autre candidature ne se présente, il est donc passé au vote.

6 – A l'unanimité, Mme Denise COCQUERY, M Francis LAGANIER, M Lori TOSI sont élus respectivement Président, trésorier et secrétaire pour les 3 années à venir.

7 – il est apparu au bureau qu'une modification des statuts de l'association était nécessaire en particulier, le changement du siège social. La présidente donne la parole au secrétaire qui nous fait une lecture détaillée et commentée des modifications à apporter à nos statuts. La modification est soumise au vote des adhérents, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des présents. L'assemblée générale donne mandat au comité afin de déposer et enregistrer en préfecture la modification de ces statuts.

8 – le comité, compte tenu du développement de notre association et du développement des revenus de celle-ci, souhaite qu'il soit nommé deux contrôleurs des comptes de l'association.

Après appel de candidatures, M Jérôme Caia et M Daniel Sauvage sont nommés contrôleurs aux comptes à l'unanimité des présents.

9 – Aucune question n'étant évoquée, notre grand maître et notre présidente évoquent les perspectives d'avenir de notre association, les différentes manifestations en prévision ainsi que les différentes sorties également en prévision. Tous les membres présents sont invités à participer autant que faire se peut à toutes ces manifestations.

Notre grand maître évoque également le site Internet dont s'est doté l'association et encourage les adhérents à le visiter régulièrement et à s'en servir pour communiquer s'ils le souhaitent.

Plus rien n'étant à débattre, la présidente clôt à 20 h 10 l'assemblée générale, et invite tous les membres présents à se rassembler autour d'une bonne table d'un de nos membres d'honneur à savoir le « Bistrot Belge ».

La Présidente
Denise Cocquery

Le Grand Maître
Jacques Boissin

Le Trésorier
Francis Laganier